

Avis n° 2026/05
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
Sigle :	IMT Mines Albi
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Albi ct

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis no. 2020/01-02

Objet de la demande d'accréditation

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom, en formation initiale sous statut d'étudiant, sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site d'Albi

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;
- Vu le rapport établi par Yoan GALLO (membre de la CTI, rapporteur principal), Claude-Gilles DUSSAP (corapporteur), Sophie LAGARRIGUE (experte), Carolina TIMCO (experte internationale), Yassira KANE (experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 19 mai 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom, sur le site de Albi ct	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom, sur le site de Albi ct	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom, sur le site de Albi ct	Formation continue	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre **le 15 juin 2029**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Mettre en place une sensibilisation sur les risques liés à l'addiction, au sein des formations ;
- Réfléchir et adapter la formation par rapport aux nouveaux enjeux de l'intelligence artificielle ;
- Poursuivre la démarche sur la valorisation de l'engagement étudiant et ses modalités en regard des activités intenses sur le campus ;
- Poursuivre et finaliser la démarche compétences dans les formations (FISE/FISA) et jusqu'à l'évaluation.

Pour la FISE

- Développer des dispositifs de remise à niveau à l'entrée compte tenu de l'hétérogénéité des profils.

Pour la FISA

- Adapter la charge de travail hors face-à-face pédagogique aux exigences d'une formation par apprentissage, notamment concernant les travaux en autonomie planifiée (TAPE) ;
- Finaliser la démarche compétences en s'appuyant sur les pratiques pédagogiques de l'alternance afin de mieux objectiver, tracer et valider l'acquisition des compétences en situation professionnelle ;
- Assurer une progression périodique des compétences acquises en entreprise en mettant en place des ECTS acquis par semestre.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom - Engineering master's degree of Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 19 mai 2026.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 9 juin 2026.

Signé électroniquement par
le Vice-président
Jean-Louis ALLARD



**Complément d'avis n° 2026/05
relatif à l'accréditation de
l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Demande de mise en place de contrats de professionnalisation en 3^{ème} année du cycle ingénieur pour la formation suivante :

- Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom, sur le site d'Albi, en formation initiale sous statut étudiant, sur le site de Toulouse

- Vu les documents transmis par l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;
- Vu la note de synthèse établie par Yoan GALLO, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 9 juin 2026 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission donne un **avis favorable** à la mise en place de contrats de professionnalisation en 3^{ème} année du cycle ingénieur pour la formation de l'Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom mentionnée ci-dessus.

Toutefois, l'école devra clarifier et formaliser les missions du CFA ainsi que porter une attention particulière aux modalités pédagogiques d'encadrement des alternants.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 9 juin 2026.

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire Peyratout

